

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
17	18

Date de la
convocation
21/08/2020

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 27 AOUT 2020

DELIBERATION N°10
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt et le vingt-sept août, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- C. CARIAT (Procuration à C. REWUCKI)
- C. VILLANUEVA

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

**OBJET
DE LA
DÉLIBÉRATION**

**BUDGET
GENDARMERIE :
DECISION
MODIFICATIVE
N°1**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les crédits prévus au compte 60611 Eau et assainissement du Budget Gendarmerie sont insuffisants (estimation des dépenses difficilement prévisibles, en raison de la nouvelle Gendarmerie).

Aussi, il convient d'inscrire des crédits supplémentaires, en dépenses et en recette, puisque la Gendarmerie rembourse ensuite les frais à la Mairie :

Section de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
C/60611	+ 8 000 €	C/70878	+ 8 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Donne un avis favorable à la décision modificative ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20200827-DELIB10-270820-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2020

Affichage : 07/09/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



[Signature]

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

[Signature]

